

CHARTRE

Nous, membres de la MPP, individus et associations, constatons qu'aujourd'hui le fossé entre pays riches et pays pauvres, entre nantis et exclus au sein de notre pays, ne cesse de se creuser. Dans le même temps de plus en plus de citoyen-ne-s prennent conscience que les destins des peuples, et donc des êtres humains, sont étroitement liés.

- Des hommes, des femmes, des enfants meurent de faim par millions alors que d'autres meurent de trop manger. Ici la précarité et la misère s'accroissent dans notre société.
- Sur toute notre planète la paix est sans cesse menacée par une logique dominée par les conflits d'intérêts, la course aux armements et l'inégalité de répartition des richesses. Ici les violences ordinaires dans les familles, dans les quartiers, dans les communautés sont renforcées par les exclusions sociales.
- Partout dans le monde l'exploitation de la main d'œuvre bon marché, le chômage de masse restent des réalités, renforcées par la recherche de la rentabilité financière au détriment de a simple justice sociale.
- De nombreux êtres humains n'ont pas d'autre solution pour vivre que de s'expatrier vers les pays riches au risque de s'y retrouver souvent sans papiers, sans droits, sans asile, sans visages et sans voix.
- Des êtres humains par leurs activités économiques et leur mode de vie fondés sur la croissance à tout prix, dégradent de plus en plus les fragiles équilibres écologiques.
- Un modèle dominant, véritable colonialisme mental, tend à ramener la culture à une simple marchandise et de nombreux hommes et femmes, ici comme là-bas, n'ont plus de repères pour forger leur identité et pour comprendre les raisons de leur exploitation.

LES VALEURS QUI NOUS INSPIRENT :

AUJOURD'HUI, NOUS VOULONS

QUE CHAQUE ÊTRE HUMAIN :

- puisse manger à sa faim, puisse penser et circuler librement, puisse vivre en paix et sans violence
- voie reconnus et respectés ses droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

QUE LES ÉCHANGES HUMAINS SOIENT FONDÉS SUR LE RESPECT DES DIFFÉRENCES MAIS AUSSI SUR CELUI DE L'ÉGALITÉ ENTRE TOUS ET TOUTES :

- principe de laïcité,
- non discrimination ethnique, religieuse, philosophique, sexuée et sexuelle,
- échanges économiques équitables pour les producteurs et les consommateurs d'où qu'ils soient,
- respect de la planète et de ses équilibres écologiques,
- promotion d'une culture comme vecteur d'émancipation, de solidarité et de liberté.

LES OBJECTIFS :

ENSEMBLE LES ASSOCIATIONS ET LES INDIVIDUS QUI SIGNENT CETTE CHARTE S'ENGAGENT À CONSTITUER, SUR LES VALEURS CI-DESSUS, UN RÉSEAU QUI SERA UN MOTEUR ET NON UNE CHARGE. LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX FERONT DE CET OUTIL :

- Un réseau de partage d'expériences et d'analyses autour des valeurs de cette Charte.
- Un lieu d'impulsion d'actions collectives communes et coordonnées pour être plus mobilisatrices.
- Un lieu d'accueil, de coopération, de rencontres, d'échanges, de débats, de fêtes, d'information et de formation.

**CET OUTIL NOUS L'APPELONS
RÉSEAU MAISON DES PEUPLES ET DE LA PAIX.**

LE TERRITOIRE D'ACTION :

CE RÉSEAU ANCRE CONCRÈTEMENT SES OBJECTIFS ET SES ACTIONS DANS LES POLITIQUES TERRITORIALES.

La Maison des Peuples et de la Paix, réseau associatif, est un lieu ressources et un acteur référent dans les domaines de la Solidarité Internationale, du Commerce Équitable et de la Lutte contre toutes les Discriminations et de la Promotion de l'Égalité dans les territoires où elle s'inscrit : la Ville d'Angoulême, la ComAGA et le département de la Charente comme acteur direct, la Région et la France comme partenaire de coordinations (la CASI au niveau régional, le CRID et le RITIMO au niveau national).

AU NIVEAU DE LA VILLE, DE LA COMAGA ET DU DÉPARTEMENT, le réseau MPP est force de proposition, de coopération, de coordination et de formation d'autres acteurs associatifs et institutionnels dans ses domaines de compétence. Elle inscrit ses actions, chaque fois que c'est possible, dans des dispositifs publics et dans des politiques territoriales compatibles avec les valeurs qu'elle défend.

AU NIVEAU DE LA RÉGION elle se définit comme tête de réseau de la CASI pour la Charente, et assure à ce titre la coordination de ses initiatives avec celles de ses partenaires régionaux.

LE PRINCIPE DE MISE EN ŒUVRE :

LES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ENTRE LE RÉSEAU MPP ET SES ADHÉRENT-E-S ET LE PRINCIPE DE LA MISE EN ŒUVRE PARTAGÉE

Les associations s'engagent à faire vivre le réseau MPP, soit en inscrivant tout ou partie de leurs actions dans des projets communs traditionnels reconnus et financés par des partenaires publics, soit en initiant de nouveaux projets qui valorisent leur association tout en mutualisant leurs moyens avec ceux du Réseau : bénévolat, personnel, subventions, lieu de travail et d'animation.

Les adhérent-e-s individuel-le-s participent aux projets communs ci-dessus mais ils seront particulièrement sollicités pour faire vivre le lieu au quotidien : accueil du public à la cafétéria et à la Boutique Équitable, pour proposer des animations festives, des expositions et des animations culturelles.

Le principe de fonctionnement du réseau est fondé sur la **mise en œuvre partagée** que la structure salariée doit assurer avant, pendant et après chaque action:

- Avant : les objectifs élaborés en groupe de travail par les porteurs de l'action sont débattus et validés par le CA.
- Pendant : la mise en œuvre par la structure salariée et les bénévoles qui s'y impliquent, s'appuie sur une stratégie de coordination : mise en réseau des porteurs de l'action et des partenaires extérieurs ; mutualisation des moyens, des compétences et des ressources.
- Après : l'évaluation se fait au minimum par une rencontre bilan qui met en mémoire les réussites et les améliorations à promouvoir.

FORMÉ D'ASSOCIATIONS ET D'INDIVIDU-E-S, LE RÉSEAU MPP, DIVERS ET PLURIEL PAR NATURE, EST UN RÉSEAU OUVERT QUI FONCTIONNE SUR LA BASE D'UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR QUI S'IMPOSE À TOUS ET TOUTES.